Blainville
inspirante

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate (no 2023-020)

Un excédent budgétaire de 6,1 millions $ réparti dans divers fonds de prévoyance

Blainville, le 19 juin 2023 – La mairesse de Blainville, Liza Poulin, a présenté les faits saillants du rapport financier de la Ville au 31 décembre 2022. Ce rapport révèle un excédent budgétaire de 6,1 M$.

« Ce surplus est attribuable essentiellement à deux facteurs: d'abord, nous avons enregistré des revenus supplémentaires en droits de mutation, ce qu'on appelle communément la taxe de bienvenue. Dans le budget 2022, nous avions estimé ces revenus à 6 M$ et nous avons dans les faits collecté un total de 11 M$. Ensuite, comme deuxième facteur, nous avons enregistré des revenus en matière de ventes de terrains destinés à des projets de développement commercial ou industriel qui s'élèvent à 2,3 M$», a expliqué la mairesse Liza Poulin.

« Si on examine les revenus de la taxation et des différentes tarifications, il y a un très faible écart de 0,9 % entre le budget 2022 et le réel au 31 décembre 2022. Cela démontre que nous avons visé juste dans nos prévisions budgétaires au niveau de la taxation et que le surplus s'explique par les deux facteurs mentionnés », a-t-elle ajouté.

Utilisation de l'excédent budgétaire
Ainsi, l'administration municipale a choisi de répartir de cette façon le surplus au 31 décembre 2022 :

- 2,4 M$ versés à la réserve pour imprévus qui équivaut à 2 % du budget total de la Ville;
- 1,2 M$ pour financer des initiatives du Plan de transition écologique en cours de finalisation;
- 1 M$ ajouté au fonds de roulement de la Ville qui permettra de faire passer le capital autorisé à 6 M$;
- 500 000 $ investis pour développer des projets dans le cadre de la planification stratégique de la Ville, qui sera présentée à la population en septembre;
- 500 000 $ ajoutés au fonds d'infrastructures afin de planifier le maintien des actifs municipaux, ce qui porte le total du fonds à 2 150 000 $;
- 500 000 $ supplémentaires dans le fonds de résilience aux changements climatiques pour agir en cas d'épisodes météorologiques extrêmes, ce qui porte le total du fonds à 1,5 M$.

« Il existe également le fonds de développement économique qui comprend 1,5 M$ et qui servira, au cours des prochaines années, à financer des projets dans le cadre du Programme particulier en urbanisme de notre artère principale le boulevard du Curé-Labelle », a ajouté la mairesse.

Des sommes prévues pour les consultations de la Politique du développement social et le Forum des aînés
Le surplus de 2022 servira aussi à déployer les consultations dans le cadre du processus d'élaboration de la politique de développement social qui regroupera l'ensemble des politiques municipales en vigueur comme la politique en faveur des aînés, la politique familiale et la politique du sport, de l'activité physique et du plein air. Dans le cadre de ces travaux, le milieu associatif sera sollicité à l'automne prochain pour s'exprimer et en 2024, un forum sera organisé pour les aînés afin de prendre le pouls sur leurs besoins et les services dispensés par la Ville à leur égard, dans un objectif de planification.

Un endettement public qui tend à diminuer
Par ailleurs, le rapport financier 2022 annonce une autre bonne nouvelle : l'administration municipale a non seulement réussi à stabiliser l'endettement public ces dernières années, mais aussi à le diminuer.

La dette publique attribuable à l'ensemble des contribuables passe donc de 158,9 M$ à 150,8 M$, soit une diminution de 8,1 M$. Le ratio d'endettement par rapport à la richesse foncière s'établit désormais à 1,48 %. Quant à la richesse foncière de la Ville, elle s'élevait à 10,1 G$ au 31 décembre 2022.

Dans l'action en 2023
La mairesse Liza Poulin a tenu à rappeler quelques actions que son administration met de l'avant en 2023 :

« Notre année 2023 est bien lancée et nous continuons de mettre les efforts nécessaires pour livrer les projets pour lesquels on s'est engagé envers la population, toujours dans l'optique de préserver la qualité de vie », a souligné la mairesse.

Ainsi :

- De nouveaux aménagements permettront d'améliorer le parc Chante-Bois, le parc de la Renaissance et le parc des Violettes.
- Des mesures d'atténuation de la vitesse sont ajoutées dans les rues et les zones scolaires et la Ville procède à la réfection de chaussées.
- La 2e édition du budget participatif est en cours. Les citoyennes et les citoyens ont jusqu'au 30 juin pour déposer un projet sur la plateforme citoyens.blainville.ca.
- Deux plans d'action sont déployés : celui à l'égard des personnes handicapées et celui sur la promotion de la diversité.
- Un chantier est entamé pour analyser les mesures de sécurité autour des écoles et pour permettre de planifier les améliorations à apporter au cours des prochaines années.
- La Ville termine sa planification stratégique qui sera présentée à la population en septembre. C'est un chantier très enthousiasmant et très mobilisateur, tant pour l'organisation municipale que pour l'ensemble des Blainvilloises et les Blainvillois qui y ont contribué.
- Le Programme particulier en urbanisme du boulevard du Curé-Labelle ainsi que le Plan de transition écologique qui est en processus de finalisation ont aussi intéressé les Blainvilloises et Blainvillois qui ont été nombreux à participer aux diverses consultations. Ces projets qui seront présentés publiquement l'automne prochain.

« Ce rapport financier au 31 décembre 2022 vient confirmer que les finances publiques sont en ordre et que la gestion de nos investissements est sous contrôle. La Ville est donc en bonne santé financière », a conclu la mairesse Liza Poulin.

Pour consulter toute la documentation relative au rapport financier au 31 décembre 2022 :
https://blainville.ca/ville/administration-municipale/budget-et-etats-financiers.

- 30 -

Source :
Yannick Proulx
Conseiller principal aux communications – Direction générale et Mairie
450 434-5200 / yannick.proulx@blainville.ca